

Uber licencie 3.500 personnes lors d'une visioconférence sur Zoom



Avec Atlantico
Rédaction

Des employés administratifs de la société Uber viennent de vivre une expérience difficile. Comme le montre ce reportage de la rédaction de France 2, ils ont eu la mauvaise surprise d'être licenciés, de manière assez brutale, dans le cadre d'une simple visioconférence sur Zoom.

La société Uber, le leader mondial de la réservation de voitures avec chauffeurs, est touchée de plein fouet par la crise économique. La pandémie de Covid-19 et les longues semaines de confinement à travers la planète ont généré une forte baisse de l'activité et des revenus de l'entreprise.

Uber a donc décidé de procéder à des licenciements à travers le monde. 3.500 de ses employés viennent d'apprendre la fin de leur activité via une visioconférence sur la plateforme Zoom.

La directrice du département clientèle d'Uber, Ruffin Chaveleau, était émue lors de cette douloureuse annonce aux employés conviés à la réunion :

"Aujourd'hui sera votre dernier jour de travail pour Uber. Je sais que c'est extrêmement dur à entendre. Personne ne veut être dans un appel vidéo comme ça".

Selon France 2, cette annonce aurait duré trois minutes.

Cette mesure radicale, face à l'impact économique foudroyant du Covid-19, concerne du personnel administratif et non des chauffeurs.

Dans le secteur de l'aviation, de nombreuses compagnies aériennes qui ne pourront pas bénéficier des aides des Etats ont également annoncé des plans de licenciements importants.